

DÉCLARATION DE TUK

ÉNONCÉ DE LA CONFÉRENCE ZONE CÔTIÈRE CANADA 2006

18 AOÛT 2006

Préambule

Lors de la septième Conférence biennale Zone Côtière Canada (ZCC'60) qui s'est tenue à Tuktoyaktuk dans les Territoires du Nord-Ouest, sous le thème « Changements dans l'Arctique et collectivités côtières », plus de 270 participants ont identifié les priorités nécessitant une action immédiate ainsi que les défis à relever pour l'océan nordique canadien. Ces pensées reflètent les perspectives des Canadiens autochtones et non-autochtones à travers le pays, parmi lesquels une majorité sont issus de l'Arctique canadien, dont les chefs et aînés des communautés Inuit et Inuvialuit qui ont participé au Forum nordique de la Conférence, ainsi que des jeunes de partout au Canada qui ont participé au Forum des jeunes. Les priorités d'action touchent à l'océan Arctique et à l'agenda du gouvernement canadien en ce qui concerne les régions nordiques, la prochaine phase du Plan d'action canadien sur les océans, et les engagements pour la recherche et le dialogue.

La voix du Nord

Un tiers des délégués de la conférence étaient des chefs des communautés nordiques. Plusieurs d'entre eux ont parlé des changements dans les unités familiales traditionnelles, de l'équité et de la cohésion sociale, des mécanismes de résolution de conflits et de l'importance de l'égalité entre les genres pour le bien-être de la communauté. L'importance de s'impliquer dans des activités traditionnelles, la force du Qaujimatuangit Inuit (savoir traditionnel), le renforcement de la langue et de la culture et l'engagement pour l'éducation des jeunes ont été identifiés comme des moyens importants de s'adapter aux changements.

Recommandations

Le Canada tient ses responsabilités à cœur et veut relever le défi lié aux opportunités maritimes. Nous avons besoin d'une intendance renforcée, de communautés en santé et d'une adaptation face aux nombreux changements qui nous attendent dans les zones côtières et marines. Nul part ailleurs que la région arctique la situation est aussi critique et le besoin immédiat d'action est aussi nécessaire. Guidés par ce besoin et encouragés par la présence du Premier Ministre dans le Nord et de la promesse du gouvernement fédéral d'investir dans le Nord, conscients des avancées importantes liées à la Loi canadienne sur les océans et à la mise en œuvre de la Phase I du Plan d'action sur les océans, les participants de ZCC'06 demandent au gouvernement fédéral et aux gouvernements de toutes les provinces et territoires, de s'engager envers une seconde phase du Plan d'action sur les océans et d'inclure les points suivants :

La souveraineté, les dimensions humaines et écologiques de la sécurité et la surveillance dans le Nord – Pousser encore plus loin l'engagement pour la souveraineté du Canada dans le Nord et dans l'océan Arctique et sa capacité d'apporter le maximum

de bénéfiques pour le bien-être durable des personnes, communautés et écosystèmes nordiques. Cela peut être mis en œuvre à travers : une sécurité accrue (tel que la revitalisation des « Arctic Rangers ») ; une capacité de recherche et de sauvetage ; de meilleures observations scientifiques ; l'évaluation et la surveillance de l'environnement et des ressources ; l'innovation technologique pour des modes de vie nordiques durables ; la création de liens entre le savoir scientifique et traditionnel permettant une prise de décision efficace ; et l'investissement dans les collectivités côtières via l'éducation, la santé, l'eau potable, les communications, le transport terrestre et maritime, et les infrastructures clés.

1. D'un océan à l'autre et à l'autre – Un engagement continu envers la mise en œuvre de la Loi canadienne sur les océans pour les trois océans, accompagnée d'actions dans plus de régions clés de l'Arctique. Cela devrait inclure une expansion de la Phase II du Plan d'action sur les océans permettant le développement à plus large échelle de la gestion intégrée des régions côtières et des océans canadiens.
2. L'adaptation aux changements climatiques pour le bien-être des communautés et la gestion des usages maritimes et côtiers – Un engagement envers des mesures d'atténuation et d'adaptation aux effets immédiats et à long terme des changements climatiques sur les zones côtières et leurs habitants, particulièrement dans la région arctique grâce à une information de pointe sur la nature et l'impact des changements, à une reconnaissance et un respect des savoirs traditionnels dans la prise de décision et à l'éducation des jeunes des régions nordiques.
3. Le Conseil des océans et du littoral du Canada – Créer, dans le cadre de la Phase II du Plan d'action sur les océans, un Conseil des océans et du littoral du Canada (COLC) issu des citoyens permettant d'émettre des avis d'expert auprès du gouvernement canadien, de promouvoir et d'améliorer la conscientisation des océans et du littoral canadien à travers l'éducation et la sensibilisation du public, de contribuer au rapport annuel sur l'état des océans requis par la Loi sur les océans en fournissant un compte rendu annuel sur l'état de la gestion des océans et du littoral au Canada, et d'informer de manière générale le gouvernement et les citoyens canadiens sur les progrès accomplis en matière de gestion de nos précieuses ressources côtières et maritimes.
4. L'Année polaire internationale (API) – Renforcer le rôle de leader du Canada parmi la communauté internationale envers l'API et soutenir les actions de suivi nécessaires en termes de gouvernance et de gestion des zones côtières et des océans et des initiatives canadiennes locales, nationales et internationales envers la région arctique. L'API présente une grande opportunité d'impliquer les gens de l'Arctique et leurs connaissances pour définir des politiques scientifiques et des applications de gestion pour la région.

Les engagements de l'Association Zone Côtière Canada

L'AZCC s'engage à mettre en œuvre les actions suivantes :

1. Création d'une nouvelle organisation ZCC dans la région arctique – soutenir et aider à la recherche de financement pour l'établissement d'une nouvelle organisation ZCC pour la région arctique qui permettra de maintenir les enjeux côtiers et océaniques de la région arctique présents au sein de l'AZCC et de disséminer les idées, l'enthousiasme et l'énergie de ZCC'06.
2. Soutenir les activités du Canada dans le cadre de l'API – collaborer, via les membres de l'AZCC, au Réseau de recherche sur la gestion des océans (RRGO) ainsi qu'à d'autres réseaux en terme d'activités de recherche, de sensibilisation et d'implication des communautés et ainsi soutenir les activités du Canada dans le cadre de l'API.
3. S'engager à mener des actions de suivi – la nouvelle organisation ZCC pour la région arctique fera le compte rendu lors de la prochaine conférence ZCC à Vancouver en 2008 des progrès et défis continuels liés à la mise en œuvre de l'agenda du Canada en matière d'océans, en particulier pour ce qui est des progrès réalisés dans le Canada arctique. Elle s'engage également à fournir une contribution de la région arctique lors de la prochaine conférence nationale du RRGO à l'automne 2007.

Cet énoncé de conférence englobe une combinaison de savoir, d'expérience et de sagesse d'un large éventail de Canadiens intéressés et concernés, d'experts internationaux et des membres du Forum nordique. En leurs qualités, les participants de ZCC'06 demandent au gouvernement du Canada d'apporter une sérieuse considération aux enjeux, recommandations et actions mentionnés ci-dessus afin d'améliorer le rôle de leader du Canada en matière de gestion intégrée des zones côtières et des océans (GIZCO) et de donner à la région arctique une place appropriée dans l'agenda du Canada en matière d'océans.

Soumis respectueusement par :

L'Association Zone Côtière Canada

Au nom des participants de la Conférence Zone Côtière Canada 2006

Tuktoyaktuk, Territoires du Nord-Ouest, le 18 août 2006